



Devenez partenaire de l'École Buissonnière !

École Buissonnière • Terres d'Aïgo
Impasse du Pont neuf • 26150 Die

www.ecole-buissonniere-diois.org
mail contact : ecole.buissonniere@gmx.com
tél : Igor 06 10 07 86 95

Soutenez l'école pour enrichir son offre éducative, préserver la mixité sociale de ses usagers et financer des nouveaux projets pédagogiques.



L'École Buissonnière est une école associative et laïque basée sur l'éducation à la paix, à la coopération et à l'environnement. Portée par l'association Médiante, l'école est implantée à Die, dans une ferme en permaculture « Terres d'Aïgo » (verger, maraîchage).

Qui sommes-nous ?



L'association Médiane

L'association a une double vocation : l'éducation populaire et l'éducation à l'environnement. Elle a pour objectifs :

1

Encourager l'autonomie individuelle et la prise de responsabilité collective.

2

Favoriser la mixité sociale et les liens.

3

Proposer une éducation émancipatrice.

L'association gère l'École Buissonnière depuis 4 ans. Établissement scolaire hors contrat, enregistré par les services de l'éducation nationale, son enseignement respecte le socle commun de connaissances, de compétences et de culture que celle-ci a défini. L'école est libre de choisir les modalités d'apprentissages. Médiane organise également des formations, des échanges mutuels de savoirs, des séjours à thèmes, des chantiers collectifs, de l'accompagnement de projets.

La gestion de l'association est désintéressée. Notre structure ne distribue d'aucune manière ses éventuels bénéfices à ses administrateurs bénévoles. L'école est laïque et ouverte à tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyances. Les autres activités de l'association sont ouvertes à toute personne intéressée par leur contenu (sans autre pré-requis).



L'École Buissonnière



Démarche pédagogique

L'École Buissonnière propose un enseignement en classe de primaire multi-âges (6 à 11 ans) avec un effectif de 19 enfants. Le projet éducatif de l'école est basé sur l'éducation à la paix et à l'environnement :

- Être en paix avec soi-même
- Être en paix avec les autres
- Être en paix avec son environnement

L'école propose différentes pédagogies actives encourageant les expériences collectives, tout en respectant les besoins individuels :

- Approches variées de transmission
- Une vie de classe organisée par et pour le groupe
- Travail autonome accompagné par les éducatrices
- Projets individuels et collectifs
- Immersions dans la nature, travaux liés aux activités agricoles



Une école pour tous

L'effectif limité de la classe, les compétences spécifiques des éducatrices et les pédagogies actives pratiquées permettent un travail très ciblé, qui permet un accueil d'enfants présentant des difficultés : dyslexie, autisme asperger, hypersensibilité, précocité. Les inscrire dans une école comme la nôtre est parfois la dernière alternative pour les parents, qui se sentent démunis. Notre accompagnement consiste alors à accueillir ces enfants et à mobiliser les moyens nécessaires à une reprise de confiance en soi, une gestion de leurs propres émotions... préalables indispensables pour se remettre en lien avec les autres et s'engager dans les apprentissages. Au cours de ce processus, avec l'appui d'un réseau local de thérapeutes, des diagnostics peuvent être posés, pour poursuivre l'accompagnement au sein de l'école ou orienter certains enfants vers des classes spécialisées.

Lors de leur scolarité à l'École Buissonnière, ces enfants sont intégrés dans un groupe classe composé d'enfants sans difficulté particulière, car la mixité est au cœur du projet.

Un atout pour le territoire

Cette école répond à une demande des parents qui souhaitent une alternative innovante à l'école traditionnelle. Certaines familles choisissent de s'installer sur le territoire pour que leurs enfants bénéficient de ce choix éducatif.

« L'école se trouve dans un espace magnifique entouré de vergers, les enfants ont la chance d'être en contact direct avec la nature, pour pouvoir explorer, découvrir, mener des expériences. Pour nous, il est fondamental de reconnecter les enfants à la nature et c'est aussi pour cette raison que nous soutenons cette école, pour sa pédagogie et sa sensibilisation à l'environnement »

Alice C.



Frais de scolarité visant la mixité sociale

Les frais de scolarité sont calculés en fonction des revenus annuels du foyer. Sont comptabilisés les deux revenus imposables des responsables légaux de l'enfant. Pour les fratries, les familles bénéficient d'une réduction de 15% sur les frais de scolarité. Un fond de solidarité a été mis en place pour faciliter l'accès à des familles à faibles revenus. Si le fond de solidarité était suffisant à l'avenir, nous pourrions proposer des frais de scolarité inférieurs à 200 euros par mois (qui est notre moyenne actuellement).

Les montants d'écolage permettent de subvenir aux besoins minimums de fonctionnement de l'école, à savoir les salaires, les charges et les loyers. Les formations dispensées par l'association contribuent de manière conséquente à rendre ce projet viable et pérenne.

La structure est très attachée à la mixité sociale. Le projet a une réelle dimension d'éducation populaire. Il ne se veut pas au service d'une minorité ou d'une élite. Parmi les familles, certaines sont composées de parents isolés. Les professions des parents appartiennent à des catégories sociales diverses : graphiste, cuisinier, agent immobilier, artisan, enseignant, personne bénéficiant du RSA, ouvrier agricole saisonnier, conducteur de bus, artiste de cirque...

« (...) Ces deux années m'ont aussi permis d'expérimenter en tant que maman de nouvelles façons d'aborder ma parentalité grâce au lien novateur avec l'équipe enseignante, les autres parents, les propriétaires du site, comme un écosystème global où chacun tisse et trouve place. Que c'est agréable, et très humain ! »

Daphné T.



L'équipe pédagogique

L'équipe permanente est composée de deux éducatrices.

Edwige Picard

Edwige est issue d'une double formation initiale : l'éducation populaire (animation socio-culturelle, DUT carrières sociales) et l'éducation à l'environnement (éco-interprète, coordinatrice de projets). Elle a complété son arc avec d'autres cordes : pédagogies (Freinet, Montessori), agro-écologie, alimentation... Elle a co-fondé l'Oasis de Lao (séjours nature, accueil social pour enfants en difficulté, formations) ainsi que l'École Buissonnière, où elle est directrice et enseignante d'une classe multi-âges. Elle est également conceptrice d'outils pédagogiques (guides pratiques, jeux, expositions).

Valeria Soriano-Linde

Après sa formation initiale d'enseignante en maternelle et en primaire en Espagne, Valeria s'est formée à l'enseignement des langues vivantes et à l'éducation à l'environnement. Suite à deux séjours ERASMUS en Finlande et en France, elle se tourne vers l'éducation alternative où l'autonomie, la coopération, le respect des besoins de l'enfant et le lien à la nature sont au centre. Elle a travaillé dans différentes écoles hors-contrat. Elle a aussi un parcours d'animatrice nature (classes de découverte et séjours d'immersion en nature).

Formations pour les professionnels de l'éducation

Depuis 2009, les formations organisées par Médiane s'inscrivent dans notre démarche globale de transmission. Elles permettent d'essaimer notre expérience en pédagogies actives et éducation nature, auprès de professionnels de l'éducation : enseignants, animateurs nature, travailleurs sociaux ..., mais aussi pour permettre, par des ressources complémentaires, de proposer des tarifs relativement bas aux familles - 200 euros par mois en moyenne - en comparaison aux tarifs pratiqués dans d'autres écoles privées hors contrat.

Cette activité est déclarée auprès de la préfecture et elle bénéficie d'une certification qualité par Datadock.



A quoi servira votre soutien ?

L'association a besoin de soutien pour enrichir son offre éducative, préserver la mixité sociale de ses usagers et financer de nouveaux projets pédagogiques.



• Vos dons alimenteront en partie **le fond de solidarité** de l'école. Celui-ci permet à des familles à faibles revenus de bénéficier d'un soutien pour inscrire ou maintenir leur(s) enfant(s) à l'École Buissonnière.



• **Mare pédagogique** : cet écosystème est passionnant pour les enfants, et complémentaire avec le potager et le poulailler déjà présents à l'école (qui permettent aux enfants de développer un lien affectif très fort avec le vivant). La mare permettra d'étudier le cycle du vivant (faune, flore) de ce milieu aquatique.



• **Serre pédagogique** : une petite serre permettrait de développer une pépinière de plants potagers, d'être davantage en cohérence avec le calendrier scolaire, de laisser des porte-graines se développer (pour la reproduction de semences).



• **Matériel pour le journal** : les apprentissages se développant de façon transversale à travers l'élaboration d'un journal aux supports variés (anciens et contemporains), nous souhaiterions mettre en place une imprimerie ; ainsi qu'un petit matériel audio et vidéo qui alimenterait notre site.



• **Séjours d'immersion** : Entre chaque vacances, un stage d'immersion nature est proposé aux enfants. Ces stages impliquent des projets autour de l'autonomie en milieu naturel, de l'artisanat, des sports de pleine nature. Ils requièrent parfois l'intervention d'experts, la visite de sites, de musées, etc.

➤ Si vous souhaitez faire un don via notre site : www.ecole-buissonniere-diois.org

Les donateurs deviennent membres bienfaiteurs et partenaires de notre association. Ils seront invités à participer aux événements de la vie de l'école : portes ouvertes, inauguration des nouveaux équipements pédagogiques. Ils recevront également le journal de l'école.

DES AVANTAGES FISCAUX €

Pour les entreprises

Déduction de 60% du montant du don sur l'impôt sur les sociétés dans la limite de 10 000€ ou de 0,5% du CA (avec report possible sur 5 ans)

➤ 5 000 € de don revient à 2000 € après déduction fiscale

Pour les particuliers

Déduction de 66% du montant du don sur l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable.

➤ 500 € de don revient à 170 € après déduction fiscale